

AUTOROUTES A13 ET A14. Tout ce qu'il faut savoir sur la disparition des barrières de péage

La Sanef vient de lancer des travaux visant à faire disparaître l'ensemble des points de péage sur les 210 kilomètres des autoroutes A13 et l'A14 d'ici à décembre 2024. La facturation se fera via des portiques détectant automatiquement les véhicules.

Pouvoir emprunter les 210 km d'autoroutes séparant Paris et Caen sans avoir, une seule fois, à s'arrêter ou ralentir pour payer : ce rêve va bientôt devenir réalité.

Depuis le 9 mai, la Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (Sanef) a lancé un vaste chantier visant à faire disparaître l'ensemble des barrières de péage sur les autoroutes A13 et A14.

Cette disparition ne signifie pas la fin de l'obligation de payer pour l'utilisation de ce réseau dit « en flux libre ». La facturation se fera via des portiques métalliques équipés d'antennes de télépéage - sans que le conducteur ne soit obligé de réduire sa vitesse - et de caméras permettant de photographier l'immatriculation des véhicules qui ne seraient pas équipés du badge allant avec l'abonnement.

72 heures pour payer

Les conducteurs auront alors la possibilité de passer par un site Internet. Ils pourront soit y enregistrer leur plaque en y associant une carte bancaire qui sera

débitée automatiquement, soit y régler leur facture après chaque passage.

Une dernière possibilité sera offerte avec la mise en place de points de paiement physiques. Si les futurs emplacements ne sont pas encore décidés, la Sanef assure d'ores et déjà qu'ils ne seront pas implantés sur les aires de repos. L'automobiliste disposera de 72 heures pour régler. La Sanef assure que les tarifs et tronçons soumis à une tarification seront maintenus dans la configuration actuelle.

Sur l'ensemble du réseau, 14 sites de péage (5 barrières pleine voie et 9 échangeurs) disparaîtront avec l'installation, à proximité de ces derniers, de portiques qui enjambreront la chaussée pour couvrir l'ensemble des voies.

Leur mise en place se fera au fur et à mesure jusqu'en décembre 2024, date à laquelle l'ensemble du réseau devrait abandonner le système actuel. Les deux premiers sites, Incarville et Cagny, seront activés dès juin 2024. La destruction des

barrières de péage nécessitera, quant à elle, la poursuite des travaux, au moins jusqu'en 2027.

Ce système « en flux libre », déjà présent dans certains pays comme Taiwan ou le Portugal, testé par la Sanef depuis 2019 sur la sortie de péage à Boulay-Moselle sur l'autoroute A4 et appliqué par son actionnaire majoritaire Abertis au Chili et aux États-Unis, a plusieurs objectifs.

Un projet à 120 M€

« Cela va permettre plus de fluidité et de rapidité, explique Joselito Bellet, responsable du projet à la Sanef. Un vrai gain de temps en période de trafic intense, notamment lors des week-ends prolongés ou des grands départs en vacances. C'est aussi moins de stress pour certains conducteurs à l'approche du péage, quand ils doivent choisir la bonne file ou leur mode de paiement. C'est donc plus de sécurité. »

Le dernier aspect de ce projet dans lequel la Sanef a prévu d'investir près de 120 M€ touche



La barrière de péage de Montesson est l'un des quatorze sites du réseau A13/A14.

à l'environnement. Sans les bouchons et les ralentissements induits par les zones de péage, le système « en flux libre » devrait engendrer une baisse de la consommation des véhicules.

La Sanef aurait prévu aussi de rendre à la nature les emprises

libérées par la destruction des barrières et la réduction du nombre de voies situées avant et après amenée par la reconstitution du nouveau tracé. Cela concernerait près de 28 ha.

La centaine de personnes employée par la Sanef pour assurer

le fonctionnement des sites de péage actuels, elle, devrait se voir proposer de « rejoindre un futur centre de relation client », dont le fonctionnement nécessiterait l'embauche de 150 personnes supplémentaires.

Philippe Roudeillat

TOUS LES JOURS À 6H55

GAGNEZ VOTRE PLEIN DE CARBURANT

EVASION

MANTES-LA-JOLIE 101.7FM RAMBOUILLET 88.0FM
Retrouvez toutes nos fréquences sur www.evasionfm.com

SUIVEZ la vie locale gratuitement dans votre boîte mail.

- > des articles inédits,
- > des idées de sorties,
- > la météo du jour,
- > votre horoscope.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

SCANNEZ le QR code

Toute l'info locale des Yvelines et alentours sur : actu.fr/newsletter/#78actu